

that the Conference will produce agreement to ban high-seas fishing for anadromous species.

There will be a considerable lag between the time the Law of the Sea Conference is convened and its decisions become accepted international law. In the meantime, bilateral and multilateral discussions and agreements will be necessary to deal with urgent problems of conservation or national interest. Some of our stocks are already in trouble from over-fishing and need to be protected from foreign pressures—haddock, in particular, but also Pacific herring, ocean perch on both coasts, Pacific halibut and petrale sole. Our salmon stocks are wide open to foreign exploitation on the high seas.

We must have a thoughtful and coordinated approach to international fisheries matters. It calls for planning, for expertise in fisheries and negotiating. It calls for the full time attention of an adequate number of highly trained people.

At the moment, we have a three man international section in the Fisheries Department which, we understand, is fully occupied representing Canada on some of the nine International Conventions to which we belong, and in handling the day to day paperwork relating to international agreements. We have a Deputy Minister and an Assistant Deputy Minister in that department who devote part of their time to International Commissions. The Department of External Affairs has a three-man team in its legal section assigned to fisheries matters, but not all of their time is devoted to this subject. Obviously, this is not enough—the field being covered has grown so fast that the limited number of personnel cannot do justice to it.

Pollution

Canada should be as active as it possibly can in promoting international control of pollution. We suffer more from the pollution of others than others do from pollution by Canada and, from a fisheries standpoint, preservation of clean water is vital to a continued, thriving fishing industry.

Recommendations

We recommend that:

(1) An international fisheries section, adequately staffed, be established in the new Department for the Environment, headed by an individual with the status equivalent to an Assistant Deputy Minister. He would be capable of negotiating with other countries in the interests of our fisheries and he and senior members of his staff would be capable of representing Canada on International Commissions. The section would be responsible for anticipating international problems, planning for collaboration and negotiation, researching international law and practices, representing the Canadian interest in all international fisheries matters and administering agreements to which Canada is a party.

(2) There be intensive and complete preparation for the 1973 Law of the Sea Conference so that the Canadian position regarding the Continental Shelf and Slope and high seas fishing for anadromous species may be presented in a manner calculated to result in adoption.

(3) Pending positive results of the Law of the Sea Conference there be aggressive pursuit of bilateral or multi-lateral agreements with the nations concerned—to protect stocks of fish on our Continental Shelf and Slope

l'accord de l'URSS de ne pas pêcher dans certaines zones au large de notre côte—des zones qui se trouvent en dehors des limites maritimes territoriales. Sur l'Atlantique, ces privilèges portuaires sont abandonnés sans aucune concession de compensation pour notre industrie de la pêche.

Ce dont on a grandement besoin est d'une étude concernant le rapport coût-bénéfice pour permettre au gouvernement de résoudre cette question.

Les aspects internationaux de la pêche deviendront plus compliqués et demanderont davantage l'attention du gouvernement et de l'industrie au cours des 5 à 10 prochaines années.

Le Canada a grande confiance dans la prochaine loi de la Conférence sur le droit de la mer. Nous espérons qu'elle aboutira à un accord suivant lequel l'état auquel appartient la côte devrait avoir la juridiction et la responsabilité de la gestion des ressources de pêche de la pente continentale et du plateau. Nous espérons que la Conférence aboutira à un accord pour interdire la pêche en haute mer des espèces anadromes.

Il se passera une période considérable entre le moment où la Conférence sur le droit de la mer se réunira et le moment où ses décisions seront acceptées comme loi internationale. Dans l'intervalle, des discussions et des accords bilatéraux et multilatéraux seront nécessaires pour traiter des problèmes urgents de la conservation ou de l'intérêt national. Certaines de nos réserves sont déjà en difficulté à cause d'une pêche trop abondante et devront être protégées des pressions étrangères—l'aiglefin, en particulier, mais aussi le hareng du Pacifique, la perchaude de l'océan sur les deux côtes, le flétan et la sole pétrale du Pacifique. Nos réserves de saumon se trouvent grandes ouvertes à l'exploitation étrangère en haute mer.

Nous devons avoir une manière intelligente et coordonnée d'aborder les affaires des prix internationaux. Cela nécessite de la planification, de l'expertise dans les pêcheries et de la négociation. Cela nécessite également qu'un nombre adéquat de personnel hautement qualifié y consacre toute leur attention.

A l'heure actuelle, nous avons une section internationale de trois hommes au ministère des Pêcheries, qui, d'après ce que je comprends, s'occupe pleinement à représenter le Canada à certaines des neuf conventions internationales auxquelles nous appartenons, et à traiter les travaux administratifs journaliers se rapportant aux accords internationaux. Nous avons un ministre adjoint et un ministre adjoint suppléant dans ce ministère, qui consacrent une partie de leur temps aux commissions internationales. Le ministère des Affaires extérieures a une équipe de trois hommes dans sa section juridique qui est affectée aux affaires concernant les pêcheries, mais cela n'occupe qu'une partie de leur temps. Manifestement, cela n'est pas suffisant. Le secteur qui est couvert s'est accru d'une manière si rapide que ce personnel limité ne peut y suffire.

Pollution

Le Canada devrait être aussi actif que possible en ce qui concerne la promotion du contrôle international de la pollution. Nous souffrons davantage de la pollution des autres que les autres ne souffrent de la pollution causée par le Canada et, du point de vue des pêcheries, la conservation de la pureté de l'eau est essentielle si l'on veut avoir une industrie de pêche qui se développe et prospère.